MUNICIPALITÉ SAINT-ADRIEN
1589, rue Principale
Saint-Adrien (Québec) J0A 1C0
Tél. : (819) 828-2872 Téléc. : (819) 828-0442
municipalite@st-adrien.com

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Maryse Ducharme de la susdite municipalité,

QU'une séance extraordinaire sera tenue ce lundi 29 septembre 2025 à 20 h au 2e étage du Centre communautaire.

Le sujet traité sera l'adoption des règlements suivants :

- Projet de Règlement numéro 400 – Plan d'urbanisme et de développement durable ;
- Projet de Règlement numéro 401 – de zonage et de lotissement ;
- Projet de Règlement numéro 402 – de construction ;
- Projet de Règlement numéro 403 – sur les permis et certificats et sur les conditions d'émission des permis de construction ;
- Projet de Règlement numéro 404 – sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);
- Projet de Règlement numéro 405 – sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) ;
- Projet de Règlement numéro 406 – des usages conditionnels ;

DONNÉ à Saint-Adrien ce 8e jour du mois de septembre deux mille vingt-cinq

Maryse Ducharme
.....
Directrice générale et greffière-trésorière